Verification

Document ID 09222115557585503875

Document

Abeeway - Ex.2025 - Option de confidentialité (petite entreprise)
Main document
1 page
Initiated on 2026-08-07 09:18:09 CEST (+0200) by Arnaud Delprat (AD)
Finalised on 2026-08-07 09:30:23 CEST (+0200)

Signatories

Arnaud Delprat (AD)
Netmore Group AB
arnaud.delprat@netmoregroup.com
+330676011277



Signed 2026-08-07 09:30:23 CEST (+0200)

This verification was issued by Scrive. For more information/evidence about this document see the concealed attachments. Use a PDF-reader such as Adobe Reader that can show concealed attachments to view the attachments. Please observe that if the document is printed, the integrity of such printed copy cannot be verified as per the below and that a basic print-out lacks the contents of the concealed attachments. The digital signature (electronic seal) ensures that the integrity of this document, including the concealed attachments, can be proven mathematically and independently of Scrive. For your convenience Scrive also provides a service that enables you to automatically verify the document's integrity at: https://scrive.com/verify

Verification

Document ID 09222115557585503820

Document

Abeeway - Confidentialité - déclaration se substituant au rapport CAC
Main document
1 page
Initiated on 2026-08-07 09:17:35 CEST (+0200) by Arnaud Delprat (AD)
Finalised on 2026-08-07 09:30:48 CEST (+0200)

Signatories

Arnaud Delprat (AD)
Netmore Group AB
arnaud.delprat@netmoregroup.com
+330676011277



Signed 2026-08-07 09:30:48 CEST (+0200)

This verification was issued by Scrive. For more information/evidence about this document see the concealed attachments. Use a PDF-reader such as Adobe Reader that can show concealed attachments to view the attachments. Please observe that if the document is printed, the integrity of such printed copy cannot be verified as per the below and that a basic print-out lacks the contents of the concealed attachments. The digital signature (electronic seal) ensures that the integrity of this document, including the concealed attachments, can be proven mathematically and independently of Scrive. For your convenience Scrive also provides a service that enables you to automatically verify the document's integrity at: https://scrive.com/verify

ABEEWAY
Société par actions simplifiée au capital de 217.337 euros
Siège social : Immeuble Aristote, Sophia Antipolis, 2000 route des Lucioles – 06410 Biot
801 888 421 R.C.S. Antibes
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU TEXTE DE LA TROISIÈME DÉCISION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 ADOPTÉE PAR DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 7 AOUT 2026

_____ *Début de l'extrait* _____

TROISIÈME DÉCISION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui se traduit par une perte d'un montant de (17.763) euros ainsi qu'il suit :

- Perte nette comptable ..... 17.763 euros

- Est affectée en totalité au poste « Report à nouveau » du bilan,
  lequel s'élève, après cette affectation, à un montant de..... (847.176) euros

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

_____ *Fin de l'extrait* _____

Pour extrait certifié conforme à l'original :



Le président de la Société Actility
Rep. par Monsieur Arnaud Delprat

Verification

Document ID 09222115557585514708

Document

Abeeway - Dépôt des comptes (Ex. 31 décembre 2025) - Extrait affectation
Main document
1 page
Initiated on 2026-08-07 10:37:32 CEST (+0200) by Arnaud Delprat (AD)
Finalised on 2026-08-07 10:37:50 CEST (+0200)

Signatories

Arnaud Delprat (AD)
Netmore Group AB
arnaud.delprat@netmoregroup.com
+330676011277



Signed 2026-08-07 10:37:50 CEST (+0200)

This verification was issued by Scrive. For more information/evidence about this document see the concealed attachments. Use a PDF-reader such as Adobe Reader that can show concealed attachments to view the attachments. Please observe that if the document is printed, the integrity of such printed copy cannot be verified as per the below and that a basic print-out lacks the contents of the concealed attachments. The digital signature (electronic seal) ensures that the integrity of this document, including the concealed attachments, can be proven mathematically and independently of Scrive. For your convenience Scrive also provides a service that enables you to automatically verify the document's integrity at: https://scrive.com/verify

ABEEWAY
Société par actions simplifiée au capital de 217.337 euros
Siège social : Immeuble Aristote, Sophia Antipolis, 2000 route des Lucioles – 06410 Biot
801 888 421 R.C.S. Antibes
(la « **Société** »)

COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2025

Copie certifiée conforme par :

Le président de la Société
Actility
Rep. par Monsieur Arnaud Delprat



Arnaud Delprat

Bilan actif réforme 2025

Abeew ay

Etats de synthèse au 31/12/2025

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	8 717 411	7 887 734	829 677	1 121 937
Conc, brev, lic, marq, proc, sol inf, dr val simil	102 571	87 405	15 166	32 241
Fonds commercial	18 000		18 000	18 000
Immob.incorporelles en cours / Avances & acomptes	491 008		491 008	242 519
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	185 723	173 953	11 770	28 155
Autres immobilisations corporelles	39 663	35 907	3 756	5 497
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 444		10 444	10 444
ACTIF IMMOBILISE	**9 564 821**	**8 184 998**	**1 379 822**	**1 458 792**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	947 813	76 926	870 887	497 419
Produits finis	364 369	131 714	232 655	351 430
Créances				
Clients et comptes rattachés	731 477	31 219	700 257	261 886
Autres créances	307 341		313 096	298 341
Charges constatées d'avance	28 450		28 450	33 606
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	22 125		22 125	22 125
Disponibilités	186 643		186 643	93 928
ACTIF CIRCULANT	**2 588 218**	**239 860**	**2 354 113**	**1 558 735**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation Actif				1 230
TOTAL ACTIF	**12 153 039**	**8 424 858**	**3 733 935**	**3 018 758**

Bilan passif réforme 2025

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé...)	217 337	217 337
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	805 148	805 148
Réserves		
Réserve légale	3 491	3 491
Report à nouveau	-829 413	66 336
Résultat de l'exercice		***-895 749***
CAPITAUX PROPRES	**178 800**	**196 563**
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		1 230
PROVISIONS		**1 230**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	719 393	593 265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 428	393 536
Dettes fiscales et sociales	485 727	312 908
Autres dettes	1 943 681	1 121 643
Produits constatés d'avance	1 525	399 449
DETTES	**3 554 754**	**2 820 801**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation-Passif	381	165
TOTAL PASSIF	**3 733 935**	**3 018 758**

ABEEWAY SAS

2000, Route des Lucioles
06 410 BIOT

SIRET : 801 888 421 00071

avance en compte courant d'une valeur totale de 1 654 487,97 euros libérable en trois tranches de 600 000,00 euros, 437 122,94 euros et 617 365.03 euros, respectivement.

- La tranche 1 a été tirée en décembre 2024.
- Les tranches 2 et 3 ont été tirées au premier et second trimestre 2025.

1.2 Crédit d'impôt Recherche (CIR)

La société Abeeway SAS est éligible au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour l'exercice clôturant au 31/12/2025.

Le montant comptabilisé à ce titre en compte de résultat s'est élevé à 276 365 euros en 2025 (243 177 euros en 2024).

1.3 Impacts principaux du conflit Russie Ukraine sur les activités de la société ainsi que sur le conflit récent du Moyen-Orient

La guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques ont contribué à une incertitude économique qui a eu un effet négatif important sur tous les marchés.

Dans un contexte inflationniste, les augmentations de prix nécessaires ont été mises en place dans les délais adéquats par la société et ont permis d'éviter une érosion des marges.

La poursuite des conflits au Moyen-Orient est susceptible d'engendrer des incertitudes sur l'environnement économique mondial, notamment en raison de leurs effets potentiels sur les prix de l'énergie, les coûts de transport, les chaînes d'approvisionnement et l'inflation.

À la date d'arrêté des comptes, la Société suit avec attention l'évolution de la situation et ses éventuelles conséquences sur son activité. À ce jour, aucun impact significatif sur les états financiers n'a été identifié nécessitant un ajustement des comptes. La Société demeure toutefois vigilante quant aux évolutions futures de ce contexte géopolitique.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Note « Principes et méthodes comptables »

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de présentation des comptes annuels
Lors du premier exercice d'application, la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.
Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).
Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.
Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Changement de méthode comptable

Les méthodes comptables retenues par la Société pour l'établissement des comptes annuels pour l'exercice clos au 31/12/2025 sont les suivantes :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

3.2. Note annexe spécifique « Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers »

Cette note regroupe les principales évolutions apportées par le règlement ANC n° 2022-06, ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application.

a) Les modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle sont les suivantes :

Reclassement des postes du bilan :

Postes du bilan (modèle de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon le nouveau modèle)	31/12/2024 (Publiés)
Créances		2 019 154	1 986 088
Charges constatées d'avance			33 606

b) Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 :

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	Montant
Charges - Amendes et pénalités (*)	(762)

(*) alors qu'ils (elles) auraient été présenté(e)s dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.

L'hypothèse de continuité de l'exploitation a été retenue par l'Associé unique compte tenu des éléments mentionnés au paragraphe 1.1 ci-dessus.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,

- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle, où lorsque
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

3.1 – FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont constatés en charges quand ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés sur l'exercice concernant les balises ont été activés en immobilisations incorporelles au 31/12/2025 pour 617 894 euros par la contrepartie d'un compte de production immobilisée. Ce montant inclus :

- Une quote-part de dépenses de personnel,
- Des dépenses de sous-traitance, et
- Des honoraires pour dépôts de brevet.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits ou protocoles qui peuvent donner lieu à un ou plusieurs brevets.

En 2025, Abeeway a poursuivi ses efforts R&D visant à étendre et à mettre à jour l'ensemble des sa gamme de balises de géolocalisation à faible consommation.

De par la nature de l'activité de la société et compte tenu du caractère innovant des projets nous les avons immobilisés à l'actif du bilan car les projets afférents satisfont aux critères comptables et en particulier :

- Ils sont clairement définis et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable identifiés clairement,
- Leur faisabilité technique est démontrée,
- Les produits ont de sérieuses chances d'être commercialisés ou utilisés en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les frais de développements sont amortis linéairement à compter de leur date de mise en service en retenant une durée de 3 ans.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées, des frais de recherche & développement, dépôts de marque ainsi que les coûts de certification. Elles sont amorties de la façon suivante :

- Dépôt de marque .....Non amortissable
- Certification .....Linéaire …3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation de chaque bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel et outillage ..... Linéaire… 3 à 5 ans
- Matériel et outillage R&D ..... Linéaire… 3 ans
- Agencements, Installations ..... Linéaire… 5 ans
- Matériel informatique ..... Linéaire… 3 ans

3.4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont principalement constituées des dépôts et cautionnements consentis par la Société.

3.5 – STOCK

Les stocks sont valorisés sur la base de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- Sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence ;
- Sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

Des provisions couvrant les risques de perspectives de ventes ont été par ailleurs comptabilisées sur la base d'analyses par référence menées par le Management de la Société.

Au 31 décembre 2025, les stocks sont dépréciés à hauteur de 208 640 euros.

3.6 – CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement :

- Le crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif du bilan au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que
- Les créances de TVA, et
- Les avances versées aux fournisseurs.

3.7 – OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la date de clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le risque est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

3.9 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en retenant comme principales hypothèses :

- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de turnover : 11 %
- Taux d'actualisation : 1,3 %

- Hausse annuelle des salaires : %

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions dans les comptes annuels mais sont mentionnés en engagement « hors-bilan ». (Cf. note 17).

3.10 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de ventes de produits finis et de prestations de services qui les accompagnent.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des dispositions prévues aux contrats.

3.11 – RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

3.13 – SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont reconnues au sein du résultat de la période dès lors que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

Au 31 décembre 2025

IMMOBILISATIONS	31-déc-24	Augmentation	Diminution/ Cession/ Reclassement	31-déc-25
Frais de développement capitalisés	8 099 517	617 894	-	8 717 411
Autres immobilisations incorporelles	102 572	-	-	102 572
Fonds de commerce - APIK	18 000		-	18 000
Immobilisations incorporelles en cours	242 519	363 508	115 019	491 008
TOTAL 1	**8 462 608**	**981 402**	**115 019**	**9 328 991**
Matériels et outillages industriels	185 723	-	-	185 723
Installations et agencements	28 550	-	-	28 550
Matériels de bureau	9 854	1 258	-	11 112
TOTAL 2	**224 127**	**1 258**	**-**	**225 384**
Dépôt de garantis	10 444		-	10 444
TOTAL 3	**10 444**	**-**	**-**	**10 444**
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**8 697 179**	**982 661**	**115 019**	**9 564 820**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2025

AMORTISSEMENTS	31-déc-24	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31-déc-25
Frais de développement capitalisés	6 977 580	910 153	-	7 887 733
Autres immobilisations incorporelles	70 331	17 074	-	87 404
TOTAL 1	**7 047 911**	**927 228**	**-**	**7 975 138**
Matériels et outillages industriels	157 569	16 384	-	173 952
Installations et agencements	28 259	291	-	28 550
Matériels de bureau	4 647	2 708	-	7 356
TOTAL 2	**190 475**	**19 383**	**-**	**209 859**
TOTAL GENERAL (1+2)	**7 238 386**	**946 612**	**-**	**8 184 998**

5. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

NATURE DES PROVISIONS	31-déc-24	Dotation	Reprise sans consommation	Reprise avec consommation	31-déc-25
Provision pour risques et charges	1 230	-		1 230	-
Provisions diverses	-	-	-	-	-
Stock de marchandises	184 812	23 917		88	208 641
Comptes clients	92 231	11 064		72 076	31 219
TOTAL GENERAL	**278 273**	**34 981**	**-**	**73 394**	**239 860**
Dont dotations et reprises	*Exploitation*	*34 981*		*72 164*	
Dont dotations et reprises	*Financière*	-		*1 230*	

6. STOCKS

Au 31 décembre 2025, la valorisation brute des stocks de la Société a atteint 1 312 K€.

Les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 209 K€ au 31 décembre 2025.

7. CREANCES

Exercices clos le 31 décembre 2025

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Dépôt de garantie	10 444		10 444
De l'actif circulant			
Clients (montants nets)	700 257	700 257	
Fournisseurs & Personnels débiteurs	5 754	5 754	
Personnel	-	-	
Retenue à la source - Client étranger	16 499	16 499	
Produits à recevoir	-	-	
Etat, Impôts sur les bénéfices	270 591	270 591	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 252	20 252	
Valeur mobilières de placement	22 125	22 125	
Charges constatées d'avance	28 450	28 450	
TOTAL GENERAL	**1 074 372**	**1 063 928**	**10 444**

Etat, Impôts sur les bénéfices

Le poste « Etat, Impôts sur les bénéfices » s'élevait à 271 K€ au 31 décembre 2025 et comprenait principalement :

- La créance d'impôt correspondant au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») pour une valeur de 271 K€

Compte tenu du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, le CIR est remboursable l'année suivant celle de sa constatation.

8. DISPONIBILITES

DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2025, la société détenait plusieurs comptes bancaires pour un montant total de 186 K € :

- BNP Paribas en € : solde comptable de 115 k € ;
- CIC en € : solde comptable de 28 k € ;
- BNP Paribas en $: solde comptable de 43 k € ;

9. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

Charges constatées d'avance

En €	31/12/2025	31/12/2024
Charges constatées d'avance	28 450	33 606
TOTAL GENERAL	**28 450**	**33 606**

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Produits à recevoir

En €	31/12/2025	31/12/2024
Produits à recevoir		500
TOTAL GENERAL	**-**	**500**

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2024 et les comptes au 31 décembre 2025 sont présentées ci-après :

Libellés *En K €*	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Diminution de capital	Options (BSA)	Résultat de l'exercice	31/12/2025
Capital social	217						217
Réservice légale	3						3
Prime d'émission	805						805
Report à nouveau	66	- 896					- 829
Résultat de l'exercice	- 896	896				- 18	- 18
							-
CAPITAUX PROPRES	**197**	-	-	-	-	**- 18**	**179**

10.2 Composition du capital social :

	31/12/2025	31/12/2024
Capital	217 337 €	217 337 €
Nombre total d'actions	217 337	217 337
Valeur nominale	1,00 €	1,00 €

11. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Exercice clos le 31 décembre 2025

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Compte courant d'associés	1 941 843		1 941 843	
Fournisseurs et comptes ratachés	404 428	404 428		
Clients acomptes reçus	719 393	719 393		
Personnel et comptes ratachés	122 606	122 606		
Sécurité Sociales et autres organismes sociaux	128 875	128 875		
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	224 261	224 261		
Autres dettes fiscales et sociales	9 985	9 985		
Produits constatés d'avance	1 525	1 525		
Autres dettes	1 838	1 838		
TOTAL GENERAL	**3 554 754**	**1 612 911**	**1 941 843**	-

12. COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER	31-déc-25	31-déc-24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs - Factures non parvenues	178 368	144 209
TOTAL	178 368	144 209
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - Provisions congés payés	89 838	93 178
Personnel - Charges à payer	32 358	14 325
Charges sociales sur congés payés	39 453	40 316
Charges sociales à payer	16 179	7 163
Etat, Charges à payer	1 799	1 738
TOTAL GENERAL	**357 995**	**300 929**

Produits constatés d'avance

En m€	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance	1 525	399 449
TOTAL GENERAL	**1 525**	**399 449**

Le montant des produits constatés d'avance ne concerne que des produits d'exploitation.

13. PRODUITS D'EXPLOITATION

- Chiffre d'affaires : 3 957 K € en 2025 (2 966 K€ en 2024)
- Autres produits : 936 K€ en 2025 (826 k€ en 2024)
    - Production immobilisée : 866 K€ en 2025 (811 K€ en 2024)

14. RESULTAT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers		
Gains de change	14 742	17 708
Revenu autres créances	404	997
Rep. Provision pertes de ch.	1 230	3 028
Total	**16 376**	**21 734**

Charges financières		
Pertes de change	38 790	17 242
Intérêts compte courant	19 335	13 194
Provisions pertes de change		1 230
Intérêts de retard		1 939
Total	**58 125**	**33 605**
TOTAL Résultat Financier	**(41 749)**	**(21 731)**

15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de la société est nul au 31 décembre 2025.

16. IMPOT SUR LES BENEFICES

Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond essentiellement à :

- Crédit Impôt Recherche (« CIR ») qui s'est élevé à 276 365 € en 2025 (244 177 € en 2024).

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 7 100 851 € au 31 décembre 2025.
Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

17. ENGAGEMENTS DONNES

Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul :

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'Abeeway en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2025. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans l'annexe des comptes annuels.

Ce montant a été déterminé à la date du 31 décembre 2025 en tenant comptes des éléments suivants :

- Table de mortalité ;
- Ancienneté du personnel ;
- Probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Le montant de l'engagement a ainsi été estimé à environ 14 K € au 31 décembre 2025.

18. EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	9	10
Employés	2	2
Total	**11**	**12**

L'effectif au 31 décembre est de 11 personnes.

19. ENTREPRISES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Elles sont décrites ci-après :

Eléments	POSTES DU BILAN	ACTIF	PASSIF
A- Entreprises liées			
ACTILITY	Créances clients	80 671	
ACTILITY	Dettes fournisseurs		46 244
ACTILITY	Avance compte courant		1 941 843
TOTAL		**80 671**	**1 988 087**

Eléments	Résultat	Charges	Produits
A- Entreprises liées			
ACTILITY	Ventes de marchandises		715 795
ACTILITY	Achats de marchandises	722 883	
TOTAL		**722 883**	**715 795**

20. GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Abeeway peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Abeeway met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique d'Abeeway est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Abeeway n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de taux d'intérêt :

Abeeway n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où la Société ne détient plus de placement financier.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Abeeway fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque client

Le risque client porte sur le non-recouvrement d'une créance auprès d'un client née de la vente de matériel ou de service. Abeeway suit avec attention l'ensemble des créances auprès de ses clients et ne constate pas à la clôture de l'exercice de risque spécifique au-delà des créances dépréciées au cours de l'exercice.
Certaines créances sont anciennes mais des accords d'échéanciers ont été convenus avec les clients concernés.